

L'EUROPE A LE DEVOIR DE PROTÉGER LES RÉFUGIÉS APATRIDES : VOICI CE QUI DOIT SE PASSER ENSUITE

Une coalition croissante de plus de 75 organisations appelle les gouvernements européens et l'Union européenne (UE) à accorder tous les droits et le soutien dus aux réfugiés apatrides et à mieux prioriser cet aspect souvent négligé de la politique d'asile et de migration.

Au cours de la dernière décennie, plus de 70 000 apatrides sont arrivés dans l'UE et ont été enregistrés comme demandeurs d'asile. Au moins 100 000 demandeurs d'asile supplémentaires au cours de cette période ont été enregistrés simplement comme "nationalité inconnue", signalant qu'eux aussi sont susceptibles de lutter dans un système d'asile conçu autour de l'hypothèse que tout le monde a une nationalité. D'autres apatrides peuvent se voir refuser la possibilité d'être enregistrés.

La guerre en Ukraine a exacerbé cette situation, car l'Ukraine compte une importante population d'apatrides, notamment des citoyens de l'ex-URSS, des Roms et des personnes nées dans des zones non contrôlées par le gouvernement et en Crimée. Contraints de fuir, ils sont désormais confrontés aux mêmes défis que les milliers d'autres réfugiés apatrides qui arrivent en Europe chaque année.

Alors que certains apatrides peuvent demander et être reconnus comme réfugiés, beaucoup trouvent que l'accès à la protection est plus difficile et prend plus de temps que pour les personnes qui ont une nationalité.

Questions clés

Seuls quelques États européens disposent de cadres juridiques et politiques pour identifier et déterminer l'apatridie et offrir aux apatrides reconnus la protection qui leur est due en vertu du droit international. Il est crucial que l'apatridie soit identifiée et traitée le plus tôt possible pour garantir que les réfugiés apatrides puissent accéder à l'ensemble des droits auxquels ils ont droit.

L'absence de données précises et désagrégées et le faible niveau de sensibilisation à l'apatridie parmi les responsables et les acteurs de la réponse aux réfugiés signifient qu'il y a un manque de soutien personnalisé pour les apatrides en quête de protection. Une assistance juridique gratuite de haute qualité et une meilleure information sont nécessaires à toutes les étapes pour aider les personnes à comprendre leurs droits, à naviguer dans des procédures juridiques complexes et, finalement, à reconstruire leur vie.

L'absence de preuves des liens familiaux peut signifier que les apatrides se heurtent à des obstacles au regroupement familial et à la naturalisation. D'autre part, une personne apatride sans droit de rester n'a souvent aucun pays vers lequel elle peut retourner, donc si son apatridie n'est pas identifiée, elle peut être confrontée à des conditions de vie précaires et à l'itinérance ainsi qu'à des tentatives d'éloignement répétées, entraînant souvent des périodes de détention arbitraire prolongée.

De nombreux pays européens ne protègent pas non plus le droit de tous les enfants – y compris ceux nés de réfugiés – d'acquérir une nationalité à la naissance. En conséquence, des enfants naissent encore apatrides en Europe. Grandir sans nationalité condamnera de nombreux enfants à la discrimination et à d'autres violations de leurs droits, limitant leur développement et leur potentiel. Si les États ne parviennent pas à résoudre ce problème, une nouvelle génération d'enfants sera forcée de vivre dans les limbes.

Plus important encore, chacun a le droit de demander une protection internationale, qu'il soit citoyen ukrainien ou ancien citoyen de l'URSS de nationalité indéterminée ; un titulaire de passeport syrien ou un réfugié palestinien de Syrie sans passeport ; ou l'une des nombreuses autres personnes apatrides dans le monde.

Les gens fuient parce qu'ils craignent pour leur sécurité et veulent protéger leur famille. Les États ont le devoir de ne pas discriminer les réfugiés qui peuvent être apatrides et de veiller à ce qu'ils puissent accéder à leurs droits. Il est essentiel que l'Europe reconnaisse et traite l'apatridie si elle veut maintenir ses traditions de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit et de respect des droits de l'homme.

Recommandations

Des progrès ont été réalisés ces dernières années, mais les gouvernements et les acteurs régionaux doivent maintenant faire plus :

- Les autorités compétentes impliquées dans les procédures frontalières, d'asile et d'immigration doivent être sensibilisées à l'apatridie à toutes les étapes, et des mécanismes doivent être mis en place pour garantir que l'apatridie est identifiée et déterminée et que les apatrides bénéficient des droits et de la protection qui leur sont dus en vertu du droit international.
- L'Europe devrait mettre en place une stratégie régionale globale pour lutter contre l'apatridie, notamment en veillant à ce que la question soit intégrée dans les agendas politiques pertinents de l'UE, du Conseil de l'Europe et d'autres programmes
- Les États doivent veiller à ce que tous les enfants nés en Europe, y compris ceux nés de réfugiés, soient enregistrés et documentés à leur naissance et acquièrent une nationalité dès que possible après leur naissance
- Davantage de ressources doivent être consacrées à la formation sur l'apatridie pour les acteurs de la réponse aux réfugiés et les autorités responsables des demandes de protection internationale
- Les États doivent veiller à ce que les points de vue des apatrides et des communautés affectées par l'apatridie, ainsi que des organisations de la société civile œuvrant pour mettre fin à l'apatridie, éclairent l'élaboration de solutions législatives, politiques et pratiques